



Genève, le mardi 22 septembre 2026

Aux représentantes et représentants des médias

Communiqué de presse conjoint du département du territoire (DT), du département de l'instruction publique (DIP) et de la commune de Meyrin

Pose de la première pierre de l'école secondaire II Noëlla-Rouget à Meyrin

Une étape importante de la construction de l'école secondaire II Noëlla Rouget a été franchie ce jour, en présence de Mme Xhevrie Osmani, maire de Meyrin, de M. Nicolas Walder, conseiller d'Etat chargé du département du territoire et de Mme Anne Hiltbold, conseillère d'Etat chargée du département de l'instruction publique. Ce nouvel établissement scolaire d'envergure accueillera quelque 1'400 élèves et 200 membres de l'encadrement dès la rentrée 2029. Il réunira notamment le collège, l'école de culture générale et plusieurs formations professionnelles au sein d'un même campus, ouvert sur la ville.

Implantée sur le site de l'ancienne gravière, à l'intersection de l'avenue Sainte-Cécile et de l'avenue Auguste-François-Dubois, la future école représente un investissement de 189,95 millions de francs, entièrement financé par l'Etat de Genève. Le projet répond à l'augmentation des effectifs du secondaire II et aux besoins croissants du canton en matière d'infrastructures scolaires.

Avec une surface de plancher totale d'environ 32'000 m², le futur établissement proposera un environnement d'apprentissage capable d'accueillir une grande diversité de formations et d'activités. Il comprendra notamment 62 salles de cours, un pôle scientifique de 16 salles polyvalentes qui accueillera notamment des laboratoires et des espaces spécifiquement dédiés à l'étude des sciences, un pôle artistique de huit salles sera consacré à l'enseignement des arts visuels, de la musique et de l'art dramatique, ainsi que des espaces dédiés aux formations professionnelles.

Le projet prévoit également un centre de documentation de 850 m², un réfectoire de 300 places, un auditoire de 400 places, une salle omnisports triple, modulable en trois espaces indépendants, permettant d'accueillir simultanément différentes activités et groupes d'élèves, ainsi qu'une salle de gymnastique. Les formations professionnelles dans les domaines du commerce et de l'hôtellerie-restauration bénéficieront de locaux adaptés à la pratique.

Au-delà de sa fonction scolaire, l'établissement a été pensé comme un équipement public ouvert sur son environnement. Une rue intérieure centrale organise les circulations et dessert les différents espaces. Plusieurs équipements pourront être utilisés en dehors des heures scolaires, tandis que les espaces extérieurs participeront pleinement à la vie du quartier.

Le futur établissement se distingue également par ses ambitions environnementales. Sa conception vise le standard Très Haute performance Energétique (THPE) et repose sur une enveloppe thermique performante, un raccordement au chauffage à distance des Services industriels de Genève (SIG), ainsi qu'une installation photovoltaïque de 3'843 m² destinée à

produire une électricité renouvelable qui couvrira 100% de l'autoconsommation de l'école. Une récupération de chaleur sur le froid commercial est également prévue.

Le projet accorde une place importante à la nature. Le futur établissement s'inscrira dans un parc largement arboré d'environ 20'000 m², soit l'équivalent du parc des Cropettes, qui s'étend sur 23'474 m². Composé notamment d'essences indigènes, de formations arbustives et de prairies fleuries. Pensé comme un support de biodiversité, cet espace accueillera différents milieux favorables à la faune et à la flore genevoises. Il offrira également des lieux de promenade, de rencontre et d'appropriation pour les élèves comme pour les habitantes et habitants de Meyrin.

Le choix du site de La Gravière s'inscrit dans une réflexion engagée depuis plusieurs années avec la commune de Meyrin. Le concours d'architecture, remporté en 2020, a permis de définir un projet réunissant les différentes fonctions scolaires et publiques au sein d'un même ensemble.

Le futur établissement porte le nom de Noëlla Rouget, résistante française déportée au camp de Ravensbrück en 1944 et décédée à Genève en 2020. Installée dans le canton après la guerre, elle a consacré une partie importante de sa vie au témoignage et à la transmission de son expérience, notamment auprès des jeunes générations.

Pour tout complément d'information (aux médias):

Mme Pauline de Salis, secrétaire générale adjointe, DT, pauline.desalis@etat.ge.ch, T. 076 304 20 66;

M. Julien Thorens, secrétaire général adjoint, chargé de communication, DIP, julien.thorens@etat.ge.ch, T. 079 227 03 08 ;